

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÉVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV
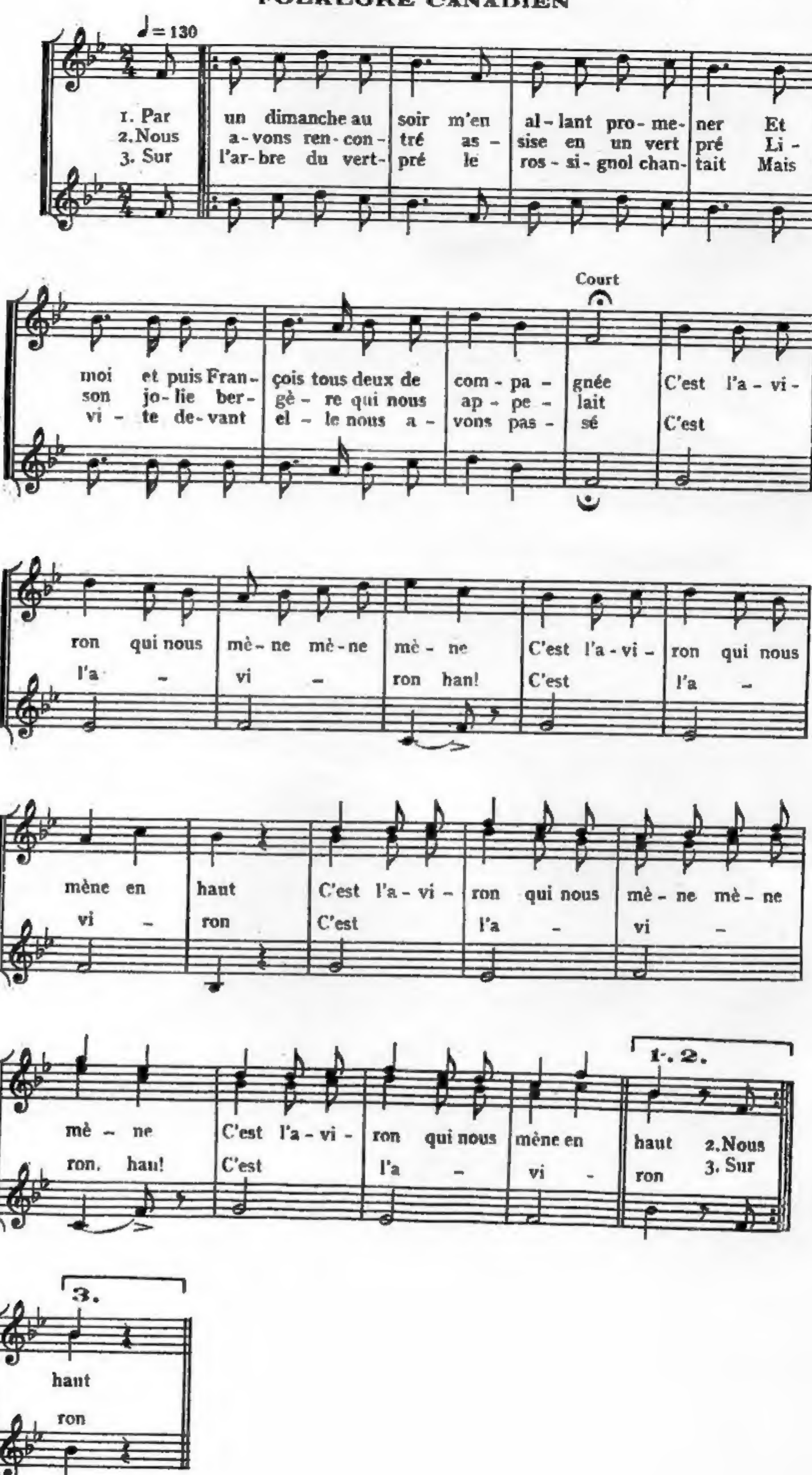
PRÉSIDENT : R. POULIQUEN, 81, avenue des Sciences - 93370 MONTFERMEIL - SIÈGE SOCIAL : 21, rue des Blancs Manteaux, 75004 PARIS - C. C. P. 1844-02 Paris

N° 137 AVRIL A JUIN 1985
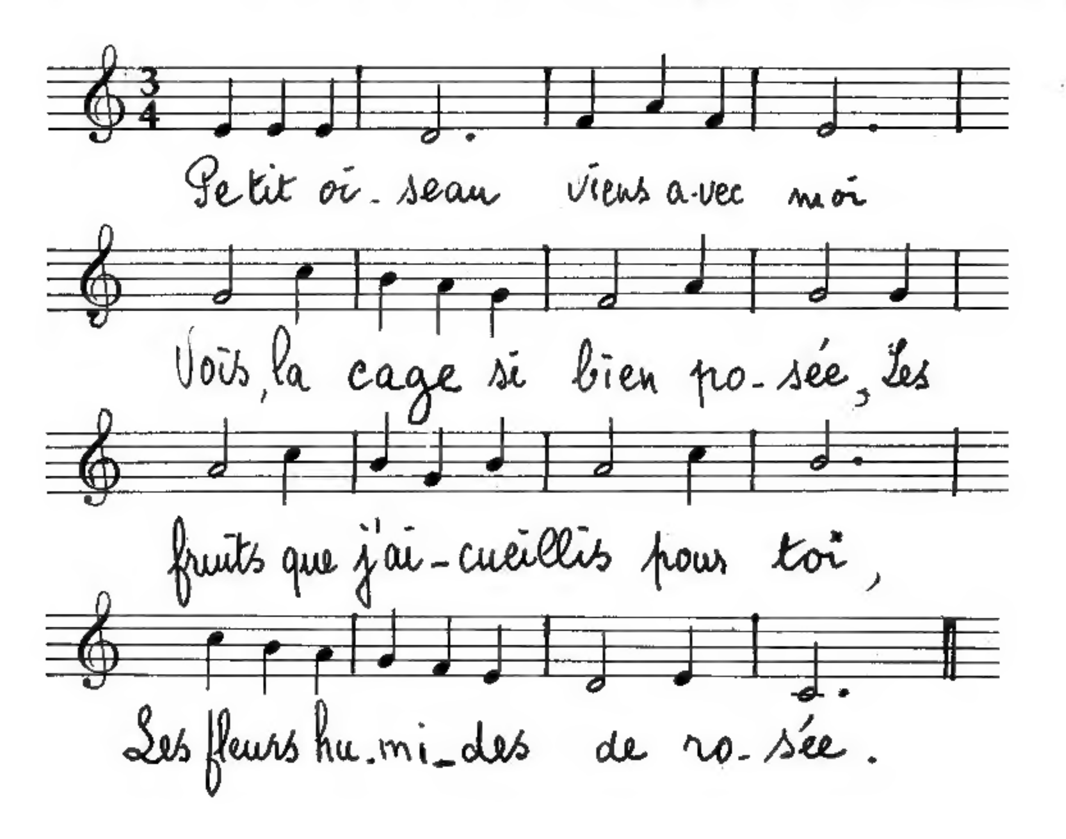
L'AVIRON

Jean PLANEL

FOLKLORE CANADIEN



Petit oiseau. musique de BEETHOVEN



Petit oiseau, viens avec moi
Vois, la cage si bien posée,
Les fruits que j'ai cueillis pour toi,
Les fleurs humides de rosée.

Petit enfant, je vis heureux
Rester libre est ma seule envie
Mon petit nid me plait bien mieux
Que la prison la plus jolie.

‖: 3/4 3 3 3 | 2 . . | 4 6 4 | 3 . . | 5 . i |
| 7 6 5 | 4 . 6 | 5 . 5 | 6 . i |
| 7 5 7 | 6 . i | 7 . . | i 7 6 |
| 5 4 3 | 2 . 3 | 1 . . :‖







"LE CEMPUISIEN"

- N° 137 -. AVRIL A AOUT 1985

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou
75015 PARIS.

LA CEREMONIE AU CAVEAU.

Ce 27 avril, tous les élèves, avec un humble bouquet de fleurs de notre bois, accompagnés par monsieur le directeur, les professeurs, tout le personnel de l'Etablissement et une délégation représentant l'Association, viennent se recueillir près de la dernière demeure de Gabriel Prévost, pour l'anniversaire de sa mort en 1875. Cérémonie simple mais toujours émouvante pour nous, les anciens.

Après le dépôt de deux gerbes de fleurs: une pour l'Institution, l'autre pour l'Association des anciens élèves, nous évoquons mentalement nos jeunes années à Cempuis où nous assistions à cette manifestation de gratitude sans bien en saisir la portée. Nos jeunes camarades la comprendront, comme nous aujourd'hui, car le fait que Gabriel Prévost ait laissé son domaine au Département de la Seine pour, à l'origine, y élever des orphelins, nous a permis d'avoir une jeunesse sans souci. Enfance heureuse, les enfants ne le comprennent pas à ce moment-là, mais, plus tard, en se remémorant les quelques années passées à l'O.P., ils réaliseront combien ils ont été favorisés.

Cette année, la fanfare n'a pas mis une note de solennité à ces instants, et nous le regrettons tous.

Dans le recueillement, troublé seulement par le pépiement des oiseaux, Roger Pouliquen, prononce ces quelques mots :

"Monsieur le directeur, mesdames, messieurs les enseignants,

"S'il est un acte rituel dans notre vie, à nous anciens élèves et pour vous cempuisiens de coeur, c'est celui de venir, année après année, s'incliner sur la tombe de cet homme dont la générosité et la grandeur d'âme font notre admiration. En une époque où les valeurs morales sont remises en question, il est réconfortant de pouvoir puiser dans le souvenir les notions de coeur et de reconnaissance qui nous furent enseignées dans cette grande Maison.

" Oui ! Gabriel Prévost ! devant votre buste paisible et souriant l'on se prend à rêver de notre jeunesse, celleque vous nous avez offerte et où la bonté, la prévenance et l'amour du prochain nous furent enseignés par la voix et par l'exemple, à ce point qu'entre nous ce sont de vrais sentiments fraternels qui nous unissent.

" Nous savons ce qui vous a guidé et nous en avons reçu les bienfaits. Nous espérons que les jeunes qui nous suivent comprendront, un jour, la noblesse de votre geste et la grandeur de votre âme.

" En mettant toute votre fortune et tous vos biens à la disposition des plus faibles et des plus déshérités, en faisant que cette maison leur enseigne les vertus essentielles de la dignité de l'homme, vous avez fait, par dessus les races, les croyances, une oeuvre d'humaniste éclairé.

" Le temps a passé et, après une longue période de prospérité et de renommée, l'O.P. devenu l'Institution qui porte votre nom, après 100 ans d'épreuves, subissant l'érosion due aux mutations de la vie, des hommes et des idées, allait-elle disparaître dans l'indifférence générale ?

" L'Association des Anciens Elèves qui vous doit son existence, n'a pas voulu qu'il en soit ainsi et à force de luttes et de persévérance a fait marquer un temps d'arrêt à cette lente dégradation en obtenant la remise en route, après 9 ans de silence, de la Commission Administrative de Cempuis, avec promesse de l'Autorité de tutelle qu'elle se réunirait à nouveau chaque année et que, dans l'immédiat, il fallait réactiver l'Oeuvre pour lui permettre de fonctionner normalement suivant vos volontés testamentaires.

" Nous veillerons à ce que ces promesses soient suivies d'effet car nous sommes actuellement les seuls à défendre votre oeuvre admirable et nous en sommes aussi l'image vivante de sa réussite.

" Nous nous sommes battus, le terme n'est pas trop fort, et nous continuerons à nous battre dans l'avenir pour que se perpétue votre oeuvre et qu'en soit gardé l'essentiel, à savoir : la dignité des plus humbles, leur droit de vivre et de s'épanouir à l'égal des autres, quelle qu'en soit la couleur de leur peau et leur croyance religieuse.

" Merci! Gabriel Prévost; en nous donnant cette maison, vous nous avez

donné confiance en l'avenir par le solide enseignement que nous y avons reçu, par le développement des qualités de courage et de loyauté qui nous ont été enseignées, par ce don suprême d'une grande famille qui nous permet de toujours trouver un ami nous tendant la main dans les instants difficile de la vie.

" Merci. "

Roger Pouliquen.

Pendant que les élèves se rendent au réfectoire, Mr Giovannoni convie tout le personnel et les anciens à un vin d'honneur dans la bibliothèque (installée dans le local où, anciennement, était entreposé le charbon; tranquilisez-vous, il n'en reste aucune trace.)Là il est fortement question de l'avenir de la Maison et tous, directeur, enseignants et anciens y prennent part. Tout le monde déplore le départ des professeurs de musique, d'éducation physique et bientôt de mécanique et la décision qui prévoit que les élèves ne sont plus habillés par l'Institution depuis quelques temps, mais par les parents, cependant que certains parmi ceux-ci peuvent difficilement supporter cette dépense - C'est pourquoi la circulaire de la Pentecôte indiquait que les Anciens pourraient apporter des vêtements qui, nous l'espérons, seront distribués aux élèves qui en ont besoin - En outre, en juillet et août, l'Institution sera fermée, la maison de Mers ayant été louée à l'Académie d'Amiens. Où iront les élèves dont les parents ne peuvent assumer la garde de leurs enfants pendant ces deux mois ? Autant de questions que tout le monde se pose en plus du devenir de notre Maison.

Le repas réunissant les membres de la délégation autour du directeur nous a permis de savourer la finesse de la cuisine faite par des chefs hautement qualifiés qui servent le même menu aux élèves; nous pensions à la différence entre la cuisine d'aujourd'hui et celle que nous avions tous connue (sauf Fatiha et Hassan, deux, parmi les trois jeunes sortants de l'année 1984 qui font partie du Bureau et y rajeunissent nos rangs.)

Notre présence à Cempuis s'est terminée par la visite au pavillon du directeur et le retour vers Paris s'est effectué avec un crochet par Grandvilliers où nous sommes allés prendre contact avec l'hôtel de France qui a tant et tant de fois changé de mains depuis le départ d'Albert Roger (fils de notre ancien professeur de musique - Nous voulions nous assurer que l'hôtel était enfin ouvert et pouvait préparer le repas pour une trentaine de personnes qui arrivent dans la contrée dès le samedi soir, car, pour eux, le Pentecôte commence.

Henriette Tacnet.

LE DIMANCHE DE LA PENTECOTE.

"Voilà l'beau temps pourvu qu'ça dure (bis)
Voilà l'beau temps...pour les Anciens." (air connu).

C'est vrai que le ciel était avec nous en ce samedi de Pentecôte et nous avions, en prenant le chemin de Cempuis, l'impression de partir en vacances.

Quelques uns d'entre nous avaient rendez-vous à l'Hôtel de France à Grandvilliers où nous devions dîner le soir. Après être allés nous rendre compte sur place que les murs de l'O.P. n'avaient pas bougé, nous nous sommes donc retrouvés, une trentaine de gais lurons, autour d'une grande table. Au menu, des pois cassés nous furent servis provoquant l'hilarité générale en nous rappelant"Mère Gras", la cuisinière d'antan, et sa "bouffe" à l'ancienne : patates, "pétilles", pois cassés, "péteux"...

Après le repas qui fut très animé, comme d'habitude, chacun est allé retrouver ses pénates, en attendant le lendemain et ses retrouvailles.

Le Dimanche donc, à 11 heures, tout le monde était dans la cour d'honneur; on retrouvait son "cop", sa "cope" et tous les amis arrivant pour la grande fête de l'O.P. Puis les enfants sont arrivés avec leurs surveillants et ce fut la cérémonie du souvenir.

Dans un discours sobre et émouvant Roger Pouliquen, notre président,

nous a rappelé que ceux qui étaient morts avaient donné leur vie pour la liberté, le droit des hommes au respect, à la dignité, à la différence. Après la minute de silence Mr le directeur nous a conviés au vin d'honneur donné dans le "cirage" de droite... et les bavardages ont repris...Qu'est-ce que tu deviens?... tu te souviens?...Mais si! mais non!...sous l'oeil bienveillant de Gabriel Prévost.

Puis il a fallu aller payer les billets des repas distribués comme d'habitude dans le "cirage" de gauche. Ceux qui n'avaient pas réglé leur cotisation en ont profité pour s'acquitter de leurs dettes.

En attendant l'heure du repas nous sommes allé visiter les expositions d'objets fabriqués par les enfants. Il y avait de très jolies choses que l'on ne pouvait vraiment pas se retenir d'acheter!

Enfin, nous avons été invités à passer à table; nous nous sommes donc dirigés vers le réfectoire très bien décoré par les enfants.

Le repas et le service furent comme d'habitude dignes d'éloges. L'ambiance fut chaude (dans tous les sens du terme!) dans la grande salle. Les anecdotes, les souvenirs cent fois répétés, cent fois entendus au vif plaisir de tous, allaient bon train " tu t'souviens de la mare à Lebrun ? du gazomètre?...les grandes promenades ! Mers ! les p'tits pains - chocolat - sucettes d'Henri Goizet ...et patati, patata...

Puis notre président s'est levé pour dire deux mots à tous. Il n'a pas voulu parler de choses trop sérieuses, mais a invité les sociétaires à se rendre à l'Assemblée générale afin de se tenir au courant des problèmes de l'Association.

Enfin Jean Campérot a entonné "la Cempuisienne" reprise par tous les convives.

Mais il était tard déjà et nous nous sommes rendus dans la salle des fêtes où les enfants, aidés de leurs moniteurs, nous ont présenté un magnifique spectacle : des chants, des danses, des sketchs, tout cela était très beau et très agréable. Une seule ombre au tableau...plus de fanfare. Cela nous a semblé bien triste l'O.P. sans fanfare.

Pendant l'entracte les gagnants de la loterie (les enveloppes!!) sont allés chercher leurs lots... et se rafraîchir à la buvette car la chaleur était devenue caniculaire.

Le spectacle terminé, pendant que les enfants allaient dîner, les grands se sont dispersés, les uns vers le bois, les autres vers le terrain, ici et là, en quête d'un souvenir accroché quelque part dans cette grande maison. D'autres ont préféré continuer à bavarder, à sortir des photos, des cartes postales ! ...

A huit heures nous nous sommes retrouvés à table moins nombreux mais toujours aussi en forme et bavards.

Après le repas, ceux qui pouvaient rester sont allés au terrain clore la journée en chantant autour d'un feu de bois. Les autres ont pris le chemin du retour, un peu triste mais le coeur et la tête bourdonnants de souvenirs les plus précieux, ceux de la jeunesse !

Tu te souviens ?

GINOU.

... Ce LUNDI de PENTECOTE, nous nous sommes éloignés de nos trajets coutumiers et avons abandonné nos périgrinations aux alentours de Cempuis.

Cependant, c'est encore en pays de connaissance que nous sommes allés : Le Tréport-Mers. Qui de nous ne connait ce lieu où nous avons passé nos premières vacances à une époque où il n'était pas encore de coutume d'en prendre. Nous étions favorisés, nous, les enfants de l'O.P. grâce à Paul Robin son premier directeur qui avait acheté un terrain sur la falaise de Mers et fait construire un pavillon où les premiers élèves se rendaient, à pied, sac au dos, de Cempuis, par petites étapes. Cette construction contenait, au rez-de-chaussée, une vaste salle, c'était le réfectoire. Le soir les tables à tréteaux se démontaient, étaient dressées contre une des murailles. Une série de coffres semblables aux bastingages des vaisseaux entouraient la salle. On en retirait : couchettes, matelas, draps et couver-

tures, et les garçons s'en faisaient des sortes de hamacs. Les filles couchaient au premier sur de petits lits de sangle en fer.

Ceci se passait à la fin du siècle dernier - Déjà !!

Hélas ! pendant la guerre 39-45, le pavillon Robin et une partie du pavillon Ernest Rousselle (ancien conseiller de la Seine) sous l'égide duquel il avait été construit pour compléter la modeste construction première, ont été détruits. De ce dernier il n'en reste qu'une partie qui a été surélevée d'un étage.

C'est ainsi que, sur la falaise de Mers, en passant derrière la "Vierge des flots" - quel nom poétique ! qui a été sauvée de la destruction grâce aux habitants de Mers qui l'ont descendue de son socle pour la mettre en sûreté, c'est à peine si nous reconnaissons la maison. (Que vous verrez toute entière en vous reportant à la dernière page de couverture du Cempuisien précédent). Il y a encore un grand morceau de pré où les élèves peuvent s'ébattre pendant les récréations.

Nous sommes repartis par les escaliers que nous avons si souvent montés et descendus autrefois, pour regagner la place du Marché, vide à cette heure là, où au contraire du matin les étals s'enchevêtraient et les chalands se pressaient les uns contre les autres.

Au Tréport, sur le port, nous nous sommes régalés de moules et de frites avant de retourner à Mers revoir la plage où pendant quelques décennies, pudiquement vêtus, ô combien ! nous nous ébattions jadis. Aujourd'hui, il n'en a pas été question car le temps n'était plus celui de la veille. Seuls quelques courageux, Roger Pouliquen en tête, se trempèrent jusqu'aux genoux.

Et ce fut le retour un peu tristement sachant que la Maison était louée à l'Académie d'Amiens et regrettant que les élèves n'y connaissent plus les plaisirs que nous y avons connus.

Henriette TACNET.

SOUVENIRS... SOUVENIRS

Le temps était venu de penser à la préparation de la grande fête de Pentecôte à l'O.P. Il fallait tout mettre en oeuvre afin d'en assurer la réussite, offrir à nos hôtes le meilleur programme possible.

Attentif, scrupuleux, Mr Roger avait recherché de brillants morceaux à inscrire au répertoire de sa fanfare. Dès le matin, perché sur son haut tabouret, au milieu de ses jeunes instrumentistes, on pouvait le voir, baguette en main, diriger les répétitions.

Mr Charrière, prof' de gym', prenait le relais pour la mise sur pied (c'est le moment de le dire !)des ballets de sa composition. Maîtres et surveillants consacraient beaucoup de leur temps à perfectionner leurs élèves dans l'art de la diction pour interpréter saynètes, pièces et petites rondes.

Il avait été convenu avec Mr le directeur que les "grandes filles" présenteraient, entre autres choses, une danse paysanne : c'était plus exactement, une danse pour paysannes, avec au centre, un unique garçon.

Soit manque d'aptitude, soit trop grande timidité pour évoluer sur scène (surtout seul de son sexe), il ne se trouva aucun "grand garçon" pour accepter de tenir le rôle. Il n'était pas question d'en désigner un d'office : ce genre de participation ne connaît de résultat heureux que dans la bonne volonté, et la conviction pour réaliser; la contrainte, la maladresse ne peuvent qu'engendrer des catastrophes.

D'un commun accord, maîtres et élèves estimèrent que le rôle pouvait, avec bonheur, être tenu par une "grande fille"... (je ne la désignerai point nommément : discrétion et amitié m'y obligent). On fit donc appel à elle; elle accepta gaiement : se travestir ainsi était un peu insolite, inhabituel.

A cette époque, longue comme un jour sans pain, dépassant presque d'une tête ses compagnes paysannes, le visage fin, les cheveux lisses, elle pouvait sans aucun doute revêtir la tenue de jouvenceau campagnard (y être, en tout cas, beaucoup plus vrai que dans une robe bouffante de villageoise).

Vite, à la lingerie, on rassembla bonnet de laine, chemise blanche à col ouvert, culotte collante arrêtée aux genoux, bas blancs, escarpins à talons plats. L'ensemble réalisé répondait parfaitement aux besoins de l'emploi.

Seulement... seulement, personne -jusqu'à là - n'avait imaginé ce qui allait éclater au grand jour, à l'heure précise de la Grande Représentation. Le costume, préparé en grande hâte par nos lingères, n'avait pas été endossé lors de la "Générale" !

Quand le rideau se leva pour le plaisir de nos Anciens et de tout le Personnel, dès le début du spectacle de danse paysanne , on vit notre "adolescent", au cours de ses cabrioles et entrechats, révéler sa féminité ! Toute élancée qu'elle était, cette jeunesse était nantie d'une poitrine avantageuse qui s'en donnait à coeur joie sous la chemisette blanche... Malgré les apparences, Yvon s'évanouissait pour faire place à une agile danseuse !

La salle entière fut secouée de fou-rire, exception faite de la femme du directeur qui, s'agitant sur son siège, au premier rang, déclarait à haute voix que ce n'était pas supportable ! qu'il fallait absolument remédier à cet état de chose en ajoutant illico prestissimo une pièce supplémentaire au trousseau de cette "grande fille". Plusieurs membres du Personnel partagèrent cette opinion. Ce qui fut fait : l'Economat fut chargé d'en faire l'achat. Essayage, commentaires, approbation sur le choix de l'objet, satisfecit de la part de l'intéressée retrouvant son sexe véritable et devenue le point de mire (tant au dortoir qu'à l'extérieur), sujet des conversations ! Article dont, jusqu'alors le budget n'avait pas eu à supporter les frais, les responsables de l'Etablissement estimant probablement, comme les Educateurs du début, qu'une bonne hygiène hydrothérapique appliquée à l'eau fraîche, en toutes saisons, deux fois par jour (les élèves se lavaient encore à l'eau froide dans ces sortes d'abreuvoirs équipés de nombreux robinets), associée à une gymnastique appropriée, autant que suivie régulièrement par un professeur spécialisé, et au grand air, valait bien en efficacité tous les "remonte-pente" et fixatifs divers, prônés par la civilisation et les modes...

Mais pour le cas de notre adolescente (assez exceptionnel à son âge par son développement et la mobilité de son buste), ce support, de toute évidence, se justifiait.

A la suite de cet intermède qui avait fait naître l'hilarité générale chez les spectateurs de la Pentecôte, chaque grande fille rêva de posséder ce "colifichet" rare, jamais vu à l'O.P., mais que, maintenant, elles considéraient toutes comme un indispensable attribut de charme, bien propre à leur sexe.

Ainsi fit son entrée glorieuse à l'Institution de la Préfecture de la Seine - (appellation de ce temps là) le premier soutien-gorge cempuisien qui (faites-moi confiance, chers Amis) n'avait rien de coquin, ni d'érotique.

Jenny VACHER.

CEMPUIS... Quel avenir ?

par Roger Pouliquen, Président de l'Association des Anciens Elèves.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Depuis 1980 l'Association, émue des modifications survenues à Cempuis, a cherché à comprendre pourquoi la situation de l'Institution allait se dégradant et comment il serait possible de tenter d'arrêter et d'inverser le cours des choses.

Lors des Assemblée générales d'une part et à la lecture de leur compte rendu d'autre part, vous avez été tenu au courant des démarches entreprises pour que soit à nouveau réunie la Commission Administrative de Cempuis où l'Association est représentée par son présidant, avec voix délibérative.

A force de lettres, de démarches et d'interventions de toutes sortes, nous avons fini par nous faire entendre et le 3 avril nous étions enfin convoqués par Mr Dominique Pado , Sénateur de Paris, pour assister à la séance de la Commission Administrative de Cempuis le 24 avril 1985.

cps n°137 5°série
page 7

VILLE DE PARIS

Direction des Affaires scolaires

17, bld Morland - 75181 PARIS -

Paris, le 10 Mai 1985

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'INSTITUTION
GABRIEL-PREVOST A CEMPUIS

-:-:-:-

Compte rendu de la séance du 24 avril 1985.

Etaient présents :

a) Représentants des Assemblées locales

- Mme HERMANGE , Conseiller de Paris, représentant M. PADO, Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement
- M. GUASTAVINO, Conseiller de Paris
- Mme JOURDREN , Représentant M. VIOLET, Maire-Adjoint chargé de la coordination des relations avec la Région d'Île-de-France
- M. SCHMAUS , Sénateur des Hauts-de-Seine.

b) Représentants du Maire de Paris et du Préfet du Département des Hauts-de-Seine

- Mme TARTANSON , Directeur des Affaires Scolaires
- M. LESPINASSE , Sous-Directeur de la Vie Scolaire
- M. GUERIN DU GRANDLAUNAY, Sous-Directeur des Bâtiments scolaires
- Mme PHILIPPE , Chef du Bureau de l'Action Scolaire Municipale
- M. ARNAUD , Représentant M. QUERE, Directeur de l'Architecture
- M. VACHERON , Représentant M. QUEMAR, Directeur de l'Adm. générale

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. GARIOUX , Représentant M. RIEL, Directeur des Services Académiques de l'Education Nationale
- M GOLLIOT , Inspecteur Départementale de l'Education Nationale
- M POLLIQUEN , Président de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Gabriel Prévost
- Mme TACNET , Vice-Présidente de l'Association des Anciens Eleves de l'Institution Gabriel Prévost
- M. PARIS ,Vice-Président de l'Association Des Anciens Elèves de l'Institution Gabriel Prévost
- M. GIOVANNONI , Directeur de l'Institution Gabriel Prévost à Cempuis
- M. LE NAIR , Econome de l'Institution Gabriel Prévost à Cempuis
- M. VIENOT , Secrétaire Administratif
- Mme MENAGE , Secrétariat de l'Oeuvre de l'Internat Primaire
- Mle PAUDRAT , Secrétariat de l'Oeuvre de l'Internat Primaire
- Mme TARDIEU , Assistante Sociale Chef au Service Social des Internats Priamaires
- Mme DEMUSSY , Assistante Sociale au Service Social des Internats.

Mme HERMANGE ouvre la séance à 11 h 10 en priant les membres de la Commission Administrative de bien vouloir excuser l'absence de M. PADO, retenu par d'autres obligations.

Mme HERMANGE invite chaque participant de la Commission à se présenter.

ORDRE DU JOUR :

- La présentation du rapport d'activité;
- L'examen du Budget de fonctionnement;
- Le compte rendu des investissements réalisés à Cempuis.

Mme HERMANGE propose alors de commenter le rapport d'activité remis à chaque participant.

Le point essentiel à souligner est l'évolutions des boursiers depuis une dizaine d'années et sa conséquence sur le prix de journée de l'établis-

sement et la charge financière qui en résulte pour les collectivités locales.

On remarque en effet, une diminution sensible de l'effectif global de l'établissement et corrélativement une augmentation de la proportion des enfants originaires de Paris.

Ce phénomène s'explique par la baisse démographique, le retrait de la Seine-St-Denis et la décision du Val-de-Marne de se retirer définitivement de l'Oeuvre. Il est aussi une conséquence de la politique familiale recommandée par l'A.S.E. qui vise à maintenir les enfants dans leur milieu familial (rapport Bianco). La situation de Cempuis à 110 km de Paris n'encourage pas non plus des placements aussi éloignés du cadre des enfants parisiens.

La conséquence de cette évolution est l'augmentation du prix de journée de l'établissement et une charge financière, supportée principalement par la collectivité parisienne, multiplié par deux et demi depuis 1978 *

Mme HERMANGE souligne que, cependant, la finalité assignée à l'établissement par son fondateur a été respectée.

M. POULIQUEN se félicite de la réunion de la Commission qu'il a demandée depuis plusieurs années et tient à faire part de son étonnement devant la diminution des effectifs de Cempuis. Il relève que la part des enfants placés dans l'établissement par rapport à l'ensemble des enfants accueillis par l'Oeuvre est en baisse. L'effectif en réduction a amené la disparition logique de l'enseignement professionnel qui a, à son tour, aggravé la tendance.

Mme HERMANGE se déclare convaincue de la nécessité de revitaliser l'Institution Gabriel Prévost et précise que la diminution de l'effectif ne résulte pas d'une volonté de l'Oeuvre mais est la résultante de l'ensemble des phénomènes qu'elle a déjà exposés.

Elle propose plusieurs actions susceptibles d'aller dans ce sens notamment l'élaboration d'une plaquette d'information et l'organisation de journées "portes ouvertes" et surtout l'élargissement du recrutement à d'autres départements de la Région Parisienne : Val-d'Oise, Essonne, Yvelines, Oise.

M. POULIQUEN remercie Mme HERMANGE de répondre ainsi au souci de l'Association des Anciens Elèves.

M. GOLLIOT juge intéressant l'objectif de revitaliser Cempuis. Dans ce cadre, il évoque la possibilité d'introduire un système d'enseignement spécialisé. La Ville de Paris sera saisie d'un projet par le Département de l'Oise.

M. POULIQUEN cite l'exemple de VITRY où les enfants sortent chaque semaine et souligne que des enfants rentrant en fin de semaine ne sont pas reçus dans leur famille et restent dans la rue.

M. GIOVANNONI rappelle que les enfants de CEMPUIS rentrent chez eux toutes les deux semaines et qu'à VITRY les élèves demeurent dans un climat urbain, ce qui n'est pas le cas de CEMPUIS.

Mme TARTANSON souligne que les enfants placés ne souffrent pas de handicap intellectuels, mais seulement sociaux. A Cempuis, la seule possibilité d'externat est limitée au Collège de Grandvilliers, alors que Vitry dispose de possibilités d'externat dans de multiples établissements. Il est à craindre que certains élèves placés au Collège de Grandvilliers ne perdent leur temps au lieu de poursuivre une formation professionnelle.

M. GARIOUX est conscient que les suppressions des formations professionnelles ont une incidence sur l'effectif et qu'il faut reconsidérer les formations professionnelles sans débouchés.

M. SCHEMAUS est étonné par le fait que des PME se plaignent de manquer d'ouvriers qualifiés et demande que les formations professionnelles enseignées jusqu'à maintenant à Cempuis, soit poursuivies.

M. GARIOUX comprend le sentiment de M. SCHEMAUS mais exclut toute réouverture de ces sections professionnelles.

M. POULIQUEN soulève le problème de l'enseignement de la musique et rappelle que de nombreux musiciens éminents sont issus de Cempuis. Il s'étonne que l'école de musique ait été fermée.

M. LESPINASSE indique qu'un appel de candidatures a été lancé, assorti d'un logement de fonction, mais qu'il est resté sans suite.

Mme HERMANGE passe ensuite la parole à M. LE NAIR, Econome de l'Institution qui présente le budget de fonctionnement de l'établissement.

M. POULIQUEN regrette la fermeture de la colonie de vacances de MERS-LES-BAINS et s'étonne de voir les enfants de Cempuis envoyés ailleurs.

Mme TARTANSON précise que le prix de fonctionnement de MERS coûtait cher et qu'indépendamment de l'aspect financier, il paraît souhaitable que les enfnats découvrent d'autres univers et sortent de l'ambiance d'internat.

Mme HERMANGE présente ensuite le compte rendu des investissements réalisés à Cempuis.

M. POULIQUEN se demande si la Commission Administrative se réunira à nouveau.

Mme HERMANGE précise que les règles statutaires prévoyant la réunion de la Commission chaque année seront respectées.

Il sera également adressé à tous les assistants la brochure qui a été diffusée à tous les services sociaux des quatre départements de l'Oeuvre Interdépartementale de l'Internat Primaire pour information.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

-:-:-:-

* Roger Pouliquen indique aux lecteurs du Cempuisien, à la suite de ce premier contact avec la Commission Administrative de Cempuis, les observations suivantes : les graphiques joints au rapport d'activité sont sans intérêt (omission de la prise en compte de l'érosion monétaire). - Le rapport financier prévisionnel pour 1985, comparé à celui de 1978 comporte la même erreur d'une part et mérite l'examen par un comptable averti - Le rapport sur l'investissement entre 1980 et 1985 est en cours d'examen - Donc non publication de ces documents.

-:-:-:-:-:-

INSTITUTION GABRIEL PREVOST A CEMPUIS

RAPPORT D'ACTIVITE
(présenté le 24 avril 85)

Le présent rapport a pour objectif, bien sûr, la présentation de l'activité de l'établissement, mais aussi de faire le point sur la Commission Administrative qui n'a pas été réunie depuis plusieurs années. Créée par le fondateur de l'établissement en 1882, cette Commission avait pour but d'exercer le contrôle administratif et pédagogique de l'établissement.

Depuis cette époque, l'évolution de l'Oeuvre de l'Internat Primaire et Professionnel, à laquelle Gabriel Prévost est rattaché, et les transformation qui ont résulté du partage des biens du département de la Seine entre les différentes collectivités qui en sont issues ont modifié une partie des attributions de la Commission. En effet, certaines compétences qui relevaient de celle-ci à l'origine, ont été reprises par la Commission Administrative de l'Oeuvre de l'Internat Primaire et Professionnel constituée par décrêt du 16 Juin 1970 et qui groupe les représentants des différentes collectivités.

La Commission Interdépartementale qui se réunit deux fois par an intervient dans l'examen en séance des demandes de bourse, de l'admission et de la désignation de l'internat qui recevra l'enfant, en fonction des places disponibles et peut égalcment pratiquer des transferts et des retraits de bourses.

En ce qui concerne la pédagogie, celle-ci relève de l'Académie de Paris qui nomme et rémunère les instituteurs de l'établissement.

La Ville de Paris pour sa part, assure la gestion de l'établissement.

Aucun problème particulier ne s'étant posé à l'Institution Gabriel Prévost durant cette dernière période, il n'a pas semblé opportun de réunir la commission Administrative.

.../...

I - EVOLUTION DES EFFECTIFS DES BOURSIERS

L'évolution de l'effectif des boursiers placés à l'Institution Gabriel Prévost depuis 1978 telle qu'elle apparait à partir du tableau ci-dessous et des différentes courbes retraçant les mouvements des placements, permet de remarquer que si l'objectif global des boursiers

DATES	PARIS		HTS DE SEINE		S-ST-DENIS		VAL-DE-MARNE		TOTAL
	EFFECTIF	%	EFFECT.	%	EFFECT.	%	EFFECT.	%	
Oct. 78	65	44,83	16	11,03	59	40,69	5	3,45	145
Oct. 79	66	46,48	15	10,56	58	40,85	3	2,11	142
Oct. 80	69	50,56	5	3,64	60	43,79	3	2,18	137
Oct. 81	77	58,33	1	0,75	51	38,63	3	2,27	132
Oct. 82	63	59,43	7	6,60	33	31,13	3	2,33	106
Oct. 83	78	66,66	7	5,98	30	25,64	2	1,70	117
Oct. 84	67	64,42	16	15,38	19	18,27	2	1,92	104
Mars 85	66	65,35	16	15,84	18	17,82	1	0,99	101

diminue régulièrement puisqu'il est passé de 150 environ en 1978 à 100 actuellement, la part des élèves originaires de Paris a sensiblement augmenté : 45,00 % en 1978 - 67,00 % en 1984,
alors que celle des départements de la Seine-St-Denis et du Val-de-Marne a décru fortement, respectivement :

40,69 % en 1978 - 17,82 % en 1984
3,45 % en 1978 - 0,99 % en 1984

La capacité totale de l'établissement est de 150 places à l'heure actuelle, la modernisation des locaux ayant entraîné une baisse de la capacité d'accueil.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la baisse des effectifs :

- La baisse démographique qui a affecté tous les établissements de l'Oeuvre de l'Internat Primaire.
- La fermeture des classes d'enseignement technique.
- Le retrait de fait du département de la Seine-St-Denis qui fournissait un contingent important de boursiers il y a encore cinq ans.
- La décision du Val-de-Marne de se retirer à compter du 30 juin 85 de l'Oeuvre de l'Internat Primaire.
- Le refus de certaines familles de placer leurs enfants à Cempuis en raison de l'éloignement de l'établissement.
- Les réticences des travailleurs sociaux qui pour les mêmes raisons hésitent à placer des adolescents d'origine citadine dans un milieu rural qu'ils ne connaissent pas.

Les élèves des classes secondaires sont en effet externes dans un Collège voisin, celui de Grandvilliers.

II - CONSEQUENCES DE LA BAISSE DES EFFECTIFS

Elle s'est accompagnée d'une augmentation correspondante du prix de journée de l'établissement dont l'évolution est la suivante :

1979	146,66 F	1982	298,49 F
1980	186,96 F	1983	351,69 F
1981	236,28 F	1984	372,93 F

Corrélativement, la charge de l'établissement devient de plus en plus lourde pour la collectivité parisienne qui, on l'a vu, assure le plus grand nombre de placements.

.../...

Pour information, le montant de la charge nette totale de l'Institution s'établit ainsi pour les différents exercices depuis 1978 :

1978 - 7.065.744 F,01	(participation de Paris)	: 3.088.746 F,71
1979 - 6.947.395 F,56	" " "	: 2.861.261 F,66
1980 - 8.533.398 F,80	" " "	: 3.988.684 F,32
1981 -10.389.513 F,10	" " "	: 5.211.295 F,85
1982 -11.540.357 F,57	" " "	: 6.878.904 F,39
1983 -12.404.185 F,81	" " "	: 7.568.769 F,01
1984 -13.153.117 F,04	" " "	: 8.025.750 F,83

III- POLITIQUE MENEE

La finalité assignée par le fondateur de l'institution a été, pour l'essentiel, respectée.

- Caractère laïque de l'établissement.
- Accueil mixte des enfants des familles en difficulté des départements de Paris et de la petite couronne.
- Possibilité d'études jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
- Orientation diversifiée au sein des établissements de l'Oeuvre des Internats Primaires.
- Adaptation à l'évolution des structures pédagogiques de l'Education Nationale et ouverture sur l'extérieur, resserrement des liens familiaux :

Fermeture des classes d'enseignement technique - mécanique ajustage, menuiserie, employé de bureau, - qui n'offraient plus aux élèves la possibilité de débouchés professionnels.

Accueil des élèves au collège voisin, de Grandvilliers qui permet le maintien de liens avec le milieu extérieur pour les adolescents placés.

Fermeture de la colonie de Mers et possibilité de départ en colonie et camps de vacances d'où élargissement de l'accueil pendant les vacances, multiplication des contacts avec les enfants d'autres origines.

Organisation d'un retour tous les 15 jours des enfants dans leurs familles afin de maintenir les liens familiaux. (Précédemment, les enfants pouvaient rester en permanence soit à Cempuis, soit dans la colonie de Mers-les-Bains).

Le but recherché apparaît à travers toutes ces mesures. Il s'agit de préserver l'insertion des élèves dans leur milieu familial et social pour préparer leur retour en milieu urbain dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte en particulier, de la diversification de leurs origines familiales.

Actuellement, 86 enfants sur 101 sont placés par des parents seuls, souvent d'origine non-métropolitaine. Le tableau des nationalités des enfants s'établit comme suit :

Français : 56 dont 26 des DOM-TOM.
Etrangers: 45.

NATIONALITES

Algérie : 24 - Maroc : 4 - Tunisie : 2 - Espagne : 3 - Portugal : 2
Israël : 3 - Vietnam : 1 - Cap Vert : 2 - Haïti : 1 - Togo : 1 -
Côte d'Ivoire : 1 - Congo : 1.

Ainsi, en s'adaptant aux contraintes de notre époque, aux évolutions des méthodes éducatives et pédagogiques, l'action de l'équipe chargée de la Direction et de l'Animation de l'Institution Gabriel Prévost s'est poursuivie dans l'esprit même que le fondateur avait voulu et su insuffler respect de l'enfant et de son originalité, obligation de lui offrir toutes les possibilités de développement et d'épanouissement, pour lui permettre de rentrer dans la vie et dans la Société avec les meilleures chances.

-:-:-:-:-:-:-:-

Par manque de place, nos lecteurs pourront trouver dans le prochain CEMPUISIEN : 1) les questions que l'Association désirait voir figurer à l'Ordre du Jour de la réunion du 24 avril 1985 - 2) une lettre adressée le 22 mai 85 par notre président Roger Pouliquen à M. PADO Président de la Commission Administrative, faisant état de nombreuses réflexions suite à la séance du 24 avril, à l'Hôtel de ville de Paris.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Changement d'adresse :

- Daniel Laville, 5, rue des Paquerettes à Villiers s/ Orge
  91700 Ste Geneviève-des-Bois.

Nouveaux sociétaires :

- Mme Mercier - 7, rue Turpin
  94120 Fontenay-sous-Bois
- Mme Marie-Thérèse Mahieu - 12, rue de Dantzig
  75015 Paris.

Mariages :

- C'est avec plaisir que nous vous faisons part du mariage de Valérie Benezet, fille de M. et Mme Benezet (Christiane Dausque) avec M. Gilles Muller, le 23 mars 1985.
- du mariage de M. Gilles Barbier, fils de Jean-Jacques et Solange Barbier, avec Melle Marie-Odette Gelot, le 27 avril 1985.
- du mariage de Jany Lucas avec Melle Corinne Gautrot, le 8 juin 1985.
- et du mariage de Christine Galliot, fille de Remy et Andrée Galliot (Le Blévec) avec M. Philippe Lapeyrère, le 27 juillet 1985.

Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Naissance :

- Antoine et Sylviane Lequeux sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit-fils, prénommé Julien.
  Nous félicitons parents et grands-parents et souhaitons la bienvenue au bébé.

Décès :

- Nous avons à déplorer le décès de notre camarade Raymond Hutin, le 22 mars 1985, après une longue maladie, route d'Autun - 58120 Château-Chinon.
- Césaire Angelvin a eu la grande douleur de perdre son épouse, le 7 mai 1985. Très touché par les marques de sympathie témoignées par l'Association, Césaire nous adresse ses remerciements. Qu'il sache que nous n'avons pas oublié leur dévouement à tous deux lorsque, pendant de nombreuses années ils faisaient partie du Comité et que, malgré leur éloignement, ils ont toujours fait preuve tous les deux d'une constante amitié envers nous tous. Que Césaire sache que nous prenons part à son grand chagrin et qu'avec nos sincères condoléances nous lui adressons l'expression de notre profonde amitié.
- Nous avons appris aussi le décès, en mai 1985 de Louis Cibeau, cempuisien dans les années 30. Nous adressons à toute sa famille nos sincères condoléances.

0000000